



DÉMARCHES ET OUTILS POUR DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON PARC DE LOGEMENTS ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Agir concrètement pour transformer les pratiques et limiter l'impact environnemental du bâti social

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. Pour des opérations de construction/réhabilitation, il s'agit de concevoir des logements à partir de produits et matériaux sains, éco-conçus, et démontables facilement afin de pouvoir être remplacés/réparés. En déconstruction, il s'agit de valoriser au maximum les ressources déconstruites en identifiant les meilleures filières de valorisation (réemploi, recyclage...). Pour mener efficacement ces démarches il est important d'en appréhender le phasage, les leviers et les outils à disposition.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > repérer le contexte réglementaire et les problématiques environnementales et sanitaires liées au secteur du bâtiment
- > décrire le déroulement d'une opération de construction/réhabilitation ou déconstruction circulaire
- > généraliser et adapter ces démarches à tout type d'opération
- > identifier les différents intervenants et leur rôle/responsabilités respectifs
- > faire des choix conscients de produits au regard de leurs impacts sur la santé et l'environnement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Caroline LECOINTE, Consultante-formatrice spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 1 juin 2026 - Distanciel

le 17 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comment construire ou réhabiliter des bâtiments en économie circulaire ?

- problématiques et enjeux liés au secteur du bâtiment
- déroulement d'une opération de construction / réhabilitation en économie circulaire
- les parties prenantes et leurs rôles
- sélection des produits sains et circulaires en collaboration avec les industriels
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, santé et de circularité du bâtiment)
- industrialisation du réemploi
- retours d'expérience

Comment déconstruire et revaloriser les ressources des bâtiments en économie circulaire ?

- contexte et enjeux de la gestion des ressources usagées en déconstruction
- déconstruction en économie circulaire
- les parties prenantes et leurs rôles
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, déchets, eau consommée et économies réalisées)
- industrialisation du réemploi
- les enjeux du diagnostic pemd digitalisé
- les filières de valorisation
- retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.